



MONT DE MARSAN



33ÈME ÉDITION

PRIMEVÈRE MONTOISE JUNIORS

TROPHÉE LUIS OCAÑA



DIMANCHE 24 AVRIL 2022

DÉPART 14H - ARRIVÉE VERS 17H (MAJOURAOU)

123,3 km en Chalosse et Tursan

Prologue minimes et cadets à 14h30



UNE VRAIE CLASSIQUE A MATURITE



La primevère Montoise Trophée Luis OCANA, a été une des plus belles épreuves en 1^{ère} catégorie de la région réunissant l'élite du cyclisme interrégional voir national. Cette épreuve devient Nationale Juniors sur 123,3 km en ligne traverse plus de trente communes landaises et tous les terroirs du département des Landes (Chalosse, Marsan et Tursan,) avec son arrivée en faux plat montant à Mont de Marsan (foyer Majouraou).

C'est une grande journée de cyclisme que notre club organise, à MONT DE MARSAN, axée sur trois niveaux de compétition : les Juniors et en prologue de l'arrivée de la Primevère, une épreuve pour les minimes et cadets organisée sur le circuit d'arrivée.

LE PARCOURS

Les coureurs abordent la première difficulté au bout de 14 km (St SEVER), les secteurs névralgiques de l'épreuve se situe entre le 19^{ème} et le 35^{ème} kilomètre. L'enchaînement des cotes de Chalosse (Banos, Audignon, Doazit, St Cricq Chalosse) puis entre le 56^{ème} et le 67^{ème} km dans le Tursan (Aubagnan, Vielle-Tursan, CastelnauTursan), puis vers le Marsan du km 84 au 90^{ème} (Montsoué et Montgaillard), opèrent la sélection.

Son parcours très accidenté consacre chaque année un homme fort comme l'indique son palmarès. En effet, parmi les anciens vainqueurs de la primevère montoise, il faut noter les noms de : Didier ROUS (1991), Pascal DERAME (1994), Laurent ESTADIEU (1997), Jean Christophe PERAUD (2000 – médaille d'argent des JO Pékin en VTT), Bell KADRI (2007) ou Jean MESPOULEDE (2009) tous passés professionnels, 2017 Lucien CAPOT (TC Châteaubernard), 2018 Valentin PETITEAU (A.POGE CYCLISTE), 2019 AGUT Maxime (Lescar VS), 2020 annulée, en 2021 SOUBE Yoan (Dordogne Sud Cyclisme) devant GERBAUD Guillaume (UV Limoges) et FOULON Dorian (Urt vélo 64)

LES CLASSEMENTS ET DOTATIONS

Général individuel 20 prix 610 €, Juniors 1^{ère} année 3 prix 50€, Meilleur Grimpeur 3 prix 50€, Points Chauds 3 prix 50€. Equipe 3 prix 76€
Total Général des prix : 836€

Chaque vainqueur de ces classements se verra remettre un trophée ou une coupe au podium protocolaire.

LE PALMARES

1989 : 1^{er} MONDORY Philippe (Poitou Charente)
1990 : 1^{er} LOUBERE Eric (Stade Montois)
1991 : 1^{er} ROUS Didier (Bataillon Joinville)
1992 : 1^{er} DUBOIS Gilles (CC Marmande)
1993 : 1^{er} DUBOIS Gilles (VC Mérognac)
1994 : 1^{er} DERAME Pascal (Vendée U)
1995 : 1^{er} DIEMUNSCH Stéphane (Stade Montois)
1996 : 1^{er} PEREZ Gregory (UC Châteauroux)
1997 : 1^{er} ESTADIEU Laurent (GSC Blagnac)
1998 : 1^{er} MOREAU (Pole France Wasquehal)
1999 : 1^{er} MARIE David (La Creuse)
2000 : 1^{er} PERAUD Jean Christophe (SCO DIJON)
2001 : 1^{er} DULUCQ Sébastien (US Dax)
2002 : 1^{er} REY Fabien (Tarbes Cycliste)
2003 : 1^{er} FRAISSIGNES Fabien (GSC Blagnac)
2004 : 1^{er} BOYER Anthony (Cycles Poitevin)

2005 : 1^{er} CHATELAS Lionel (UC Villen/Fumel Libos)
2006 : 1^{er} BAZE Emilien (Lescar VS)
2007 : 1^{er} KADRI Blel (Albi VS)
2008 : 1^{er} DAUGA Vincent (Stade Montois)
2009 : 1^{er} MESPOULEDE Jean (CC Marmande)
2010 : 1^{er} MARTIN Maxime (CC Marmande)
2011 : 1^{er} NAIBO Carl (Montauban)
2012 : 1^{er} KINOSHITA Tomohiro (GSC Blagnac)
2013 : 1^{er} MARIE David (Guidon Saint Martinois)
2014 : 1^{er} GARCIA Valentin (APOGE cyclisme)
2015 : 1^{er} CAPOT Lucien (VC Nayais)
2016 : 1^{er} HERBRETEAU Loïc (CC Marmande)
2017 : 1^{er} CAPOT Lucien (TC CHATEAUBERNARD)
2018 : 1^{er} PETITEAU Valentin (APOGE cyclisme)
2019 : 1^{er} AGUT Maxime (Lescar VS)
2020 : Annulée (mesures sanitaires)
2021 : 1^{er} SOUBE Yoan (Dordogne Sud Cyclisme)



PROGRAMME



FORMALITES

Les formalités de départ s'effectueront Salle du Petit Bonheur Rue de la Ferme de Fatigue, et sous chapiteau au niveau de la ligne d'arrivée pour les minimes et cadets, Boulevard du Chemin Vert à Mont de Marsan (face au Foyer Majouraou)

NOTE : Pour les invités désirant suivre l'épreuve rendez-vous 13h au plus tard.

- **12h** : OUVERTURE PERMANENCE PRIMEVERE
- **13h30** : REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS ET ENCADREMENT
- **14h00** : APPEL DES COUREURS :
- **14h15** : DEPART (fictif) PRIMEVERE (ligne d'arrivée)
- **VERS 16H45** : ARRIVEE de la 32^{ème} PRIMEVERE MONTOISE Boulevard du Chemin Vert sur un faux plat montant de 600m (à côté du foyer Majouraou).

EN PROLOGUE DE L'ARRIVEE, SUR UN CIRCUIT DE 2,5km AUTOUR DU QUARTIER DE MAJOURAOU :

- **28^{ème} GRAND PRIX CYCLISTE DES MINIMES**
14 tours - 35km
Départ : 14h30 - Arrivée : 15h30
- **28^{ème} GRAND PRIX CYCLISTE DES CADETS**
23 tours - 58km
Départ : 15h45 - Arrivée : 17h15

Mesures Sanitaires

- **Prise de connaissance des mesures affichées à la date du 24 avril**
- **Port du masque obligatoire** pour toutes les personnes, de l'organisation, des coureurs (qui l'enlèveront au moment du départ) des accompagnateurs et des spectateurs.
- **Présentation du Pass-vaccinal** (suivant règles en vigueur le 24 avril)
- **Respect** des mesures affichées et annoncées par l'organisation :
 - Sens de circulation des personnes.
 - Prise de gel hydroalcoolique à l'entrée de la prise des dossards qui seront remis dans un contenant spécifique après l'arrivée.
 - Si besoin présentation de la licence par le coureur (sans la donnée)



DETAILS DU PARCOURS



Horaires - Km/h		KM			Routes	Communes Lieux Carrefours	Obs	Signaleurs		Particularités
41	44	Fait	Restant	Partiel				Nbre	Poste	
14H00	14H00	0	127,3	0	DEPART FICTIF : Mt de Marsan - Bd ch Vert - Bd ch creux - Bd d'Alingsas - Bd Lacaze - Av 34émé RI-Av de StSever					Partie neutralisée-respect des points (1) et (2) ci dessous
14H07	14H07	0	123,3	4	D933S	Av 34émé RI-Av de StSever				Départ réel après les Feux km 0
14H08	14H08	0,8	122,5	0,8	D933S	Ilots directionnels	▶			Respect des points (1) et (2)
14H11	14H11	3,2	120,1	2,4	D933S	Giratoire Benquet	▶▶	1	1	Respect des points (1) et (2)
14H13	14H13	4,7	118,6	1,5	D933S	Giratoire Maisadour	▶▶	1	2	Respect des points (1) et (2)
14H15	14H15	5,9	117,4	1,2	D933S	Giratoire Haut Mauco	▶▶	1	3	Respect des points (1) et (2)
14H20	14H19	9,4	113,9	3,5	D933S	Giratoire rocade (baraquettes)	▶▶▶	1	4	(1) et (2) 2ème sortie à droite
14H25	14H24	12,5	110,8	3,1	D933-VC	PERE - Giratoire	▶▶▶	2	5	(1) et (2) sortie en face
14H28	14H27	14,9	108,4	2,4	VC-D132	ST- SEVER - Giratoire	▶▶▶	1	6	(1) et (2) 1ère sortie à droite - Ralentisseurs
14H29	14H28	15,5	107,8	0,6	D132-D32	ST- SEVER - Carref D132-D32		1	7	(1) et (2) à gauche vers Mugron
14H32	14H30	17,4	105,9	1,9	D32	AUGREILH	PC1			1er Point Chaud
14H33	14H31	18	105,3	0,6	D32/408	carrefour D32/D408		1	8	à gauche vers Banos
14H35	14H33	19,4	103,9	1,4	CV	Pont du Gabas - Route du Moulin	▶			Pont étroit - débût côte de banos
14H36	14H34	20,1	103,2	0,7	CV	carrefour - route St Pierre		1	9	à droite vers Banos bourg
14H36	14H34	20,3	103,0	0,2	CV	BANOS - sommet de la Côte	MG1	1	10	Côte de 900m passage à plus de 15%
14H36	14H34	20,3	103,0	0	CV	Carrefour-église - Rte St Pierre		1	11	à gauche
14H37	14H35	20,9	102,4	0,6	CV	Carrefour-Rte St Pierre				à gauche vers Audignon
14H39	14H36	21,9	101,4	1	CV	Carrefour-Rte St Sever/Audignon		2	12	à droite vers Audignon
14H41	14H39	23,9	99,4	2	CV-D21	AUDIGNON-carref Rte Banos/D21		1	13	Descente rapide - Stop - à droite vers Doazit
14H49	14H46	28,8	94,5	4,9	D21/D18/D21	Giratoire - bas de DOAZIT	▶	2	14	sortie en face
14H51	14H48	30,1	93,2	1,3	D21/CV/D21	Carref - sommet Côte de Candalle				Tout droit - Côte sans MG
14H58	14H54	34,9	88,4	4,8	D21	St CRIQ CHALOSSE- Som/Côte	MG2	1	15	Côte de 1,1 km +/- 10% - à droite
14H58	14H54	35	88,3	0,1	D21/D2	Carrefour-St CRIQ CHALOSSE	▶	1	16	à G sur D2 - ilots directionnels-Ralentisseurs
15H07	15H02	41	82,3	6	D2-D933 S	Giratoire de la chaise	▶▶	2	17	à gauche vers Hagetmau
15H10	15H06	43,4	79,9	2,4	D933S	HAGETMAU - Point Chaud	PC2			après carrefour de la crypte
15H10	15H06	43,6	79,7	0,2	B3S/D18/D93	Giratoire D933S-D933S	▶▶	2	18	à droite vers Mont de Marsan
15H12	15H08	44,9	78,4	1,3	D933S/D933S	Giratoire D933S-D933S	▶▶	2	19	à gauche vers Mont de Marsan
15H14	15H09	46,1	77,2	1,2	D933S-D52	Carrefour D52		1	20	à droite vers Ste Colombe D52
15H18	15H13	48,8	74,5	2,7	D52	STE COLOMBE				Tout droit sur D52 - Ralentisseurs
15H21	15H16	50,6	72,7	1,8	D52-CV	Carrefour -D52/Rte du Gabas		1	21	à droite Route de la Vallée du Gabas
15H26	15H21	54,6	68,7	4	CV - D65	SERRES-GASTON-Carref-Rte du Gabas		1	22	Stop - à gauche sur D65
15H27	15H22	55	68,3	0,4	D65	Bas de Côte d'Aubagnan				
15H28	15H23	55,9	67,4	0,9	D65	AUBAGNAN - Sommet de Côte	MG3			Côte de 900m passage à plus de 10%
15H29	15H23	56,1	67,2	0,2	D65-D944	AUBAGNAN Carrefour D944	▶▶	1	23	à gauche vers Aubagnan - Ralentisseurs
15H29	15H24	56,7	66,6	0,6	D944-D65	Giratoire D65	▶▶	2	24	Tout droit sur D65 vers Vielle Tursan
15H35	15H29	60,5	62,8	3,8	D65	VIELLE TURSAN				Côte sans MG
15H32	15H37	63	60,3	2,5	D65-CV	Carrefour D65 - Rte de Castelnau	▶	1	25	à D vers Castelnau - Route étroite- descente R
15H44	15H37	66,4	56,9	3,4	D80	CASTELNAU TURSAN	MG4			Côte de 800m (passages 15%)
15H44	15H37	66,7	56,6	0,3	D80--D437	Carrefour D80-437-D455		1	26	Tout droit sur D80 -
15H46	15H39	67,8	55,5	1,1	D80-D443	Carrefour D443		1	27	Stop - à gauche sur D443
15H47	15H40	68,9	54,4	1,1	D443	PECORADE				
15H48	15H41	69,5	53,8	0,6	D443-D11	Carrefour D11		2	28	à gauche vers Eugénie
15H53	15H46	72,7	50,6	3,2	D11-D25	Carrefour D25		1	29	à gauche vers Buanes
15H59	15H51	76,8	46,5	4,1	D25	BUANES				descente rapide et sinueuse
16H07	15H58	82,1	41,2	5,3	D25	BAHUS JUSAN	Ravit			Début RAVITAILLEMENT
16H10	16H02	84,7	38,6	2,6	D25-D52	MONTSOUE Carref D52	Ravit	1	30	à droite vers Montgaillard - Fin RAVITAILLEMENT
16H15	16H06	87,5	35,8	2,8	D52	MONTGAILLARD	MG5			Côte de 1km 8%
16H23	16H14	93,3	30,0	5,8	D52-D11	LARRIVIERE Carrefour D11	▶▶	2	31	Stop - virage à gauche en descente
16H25	16H16	94,8	28,5	1,5	D11-D824	GRENADE Carrefours D824	▶▶	1	32	Stop - à Gauche vers Mt de M
16H25	16H16	94,9	28,4	0,1	D824-D11	GRENADE Carrefours D824	▶▶	1	33	à Droite vers Maurin
16H26	16H16	95,2	28,1	0,3	D11	Giratoire D11		1	34	(1) et (2) sortie en face
16H26	16H17	95,5	27,8	0,3	D11-D406	Carrefour D11-D406				35 à droite sur D11 vers Maurin (facultatif)
16H37	16H27	102,8	20,5	7,3	D11	MAURRIN	PC3			Ralentisseurs
16H39	16H28	103,9	19,4	1,1	D11-D30	Carrefours D30		1	36	Stop - à droite vers le houga
16H39	16H29	104,3	19,0	0,4	D30-D11	Carrefours D11		1	37	Respect des points (1) et (2)
16H45	16H34	108,2	15,1	3,9	D11-D396	LE PLAN Carrefour D396	▶	1	38	Virage à gauche dangereux
16H47	16H36	109,8	13,5	1,6	D396	PUJO LE PLAN				signaleur facultatif - suivre à gauche
16H50	16H39	111,8	11,5	2	D396-D1	Carrefour D1		2	39	Stop - à gauche vers Mt de Marsan
16H56	16H44	115,6	7,7	3,8	D 1	BOUGUE	▶			ilots directionnels-Ralentisseurs
17H02	16H50	119,8	3,5	4,2	D 1	Giratoire Rocade D932 E	▶	2	40	(1) et (2) sortie en face
17H04	16H52	121,2	2,1	1,4	D 1	Mt de Marsan - Carref AV du Vignau		1	41	(1) et (2) au feu en face
17H04	16H52	121,5	1,8	0,3	D 1	ilots directionnels St Médard	▶			Respect des points (1) et (2)
17H05	16H53	121,8	1,5	0,3	D 1	carrefour église St Médard		1	42	(1) et (2) au feu en face
17H05	16H53	121,9	1,4	0,1	D 1	carrefour cimetière St Médard		1	43	(1) et (2) au feu en face
17H06	16H54	122,7	0,6	0,8	D 1	Carrefour Av Villeneuve/Bd Ch Vert		2	44	(1) et (2) au feu à Gauche sur Chemin Vert
17H07	16H55	123,3	0,0	0,6	ARRIVEE : MONT DE MARSAN - Boulevard du Chemin Vert					

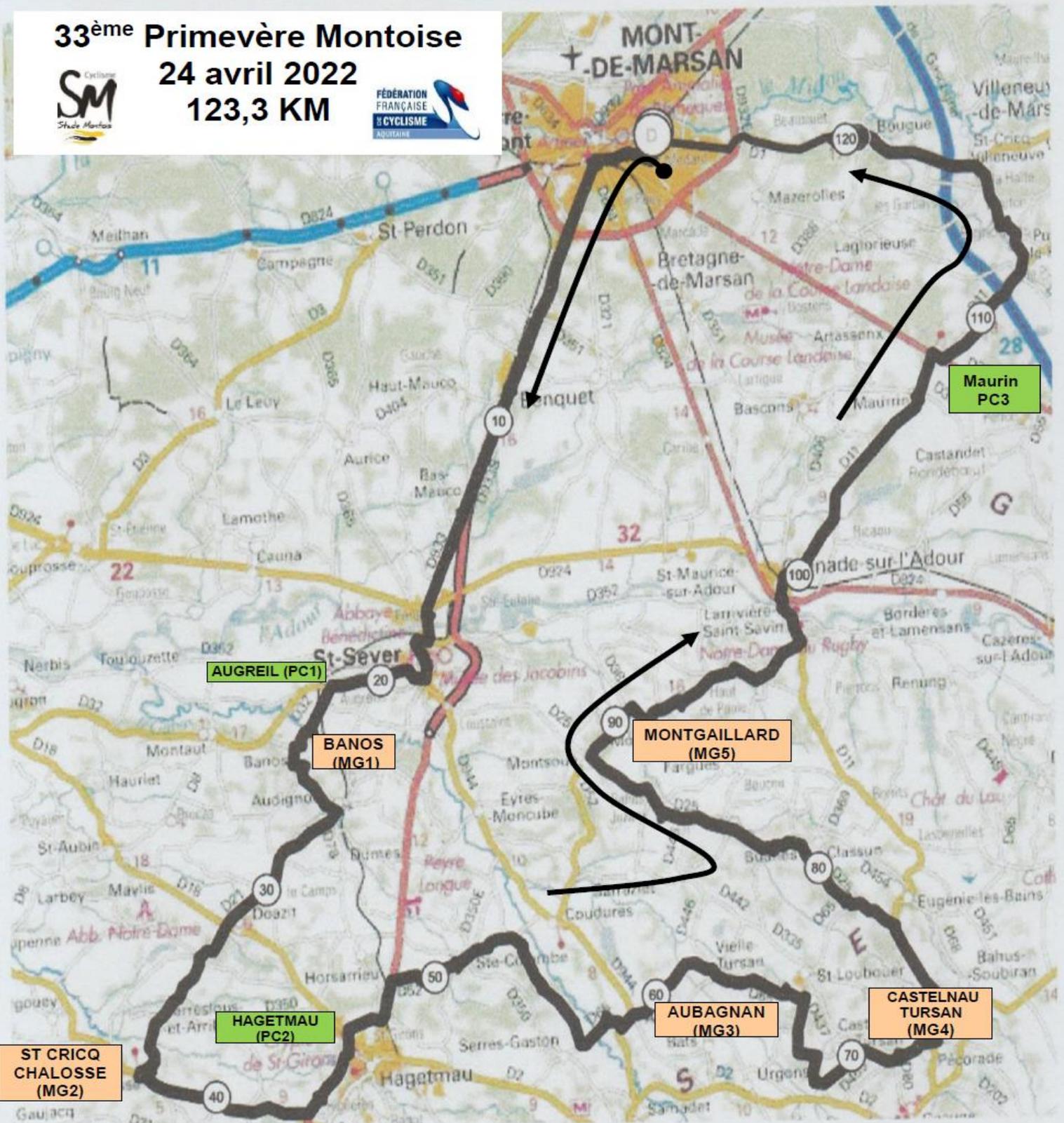
(1) Respect de l' utilisation de la moitié droite de la chaussée

(2) tous les carrefours matérialisés par des ilots directionnels ou giratoire devront être franchi par la droite les signaleurs avec drapeau jaune et sifflet indiqueront les entrées et sens de circulation à respecter

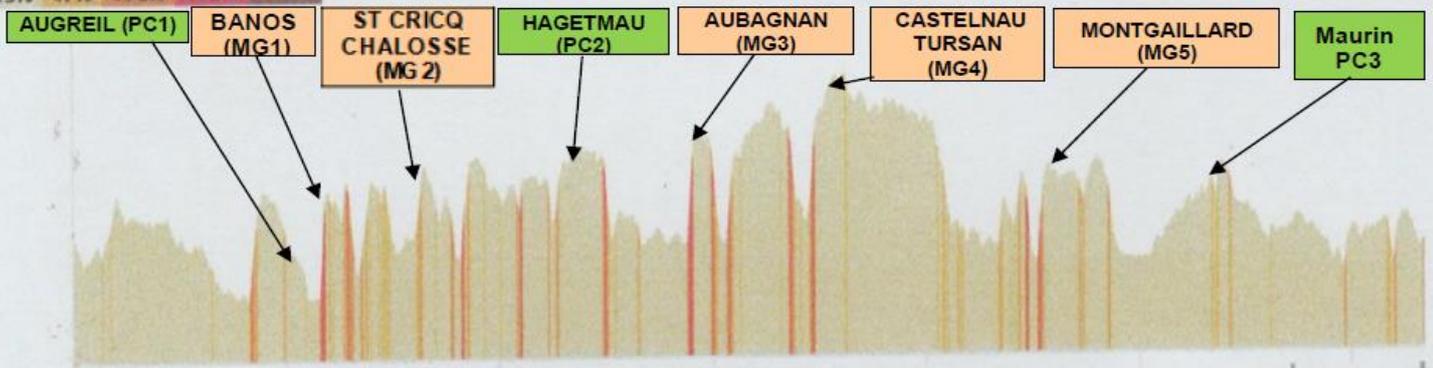
33^{ème} Primevère Montoise

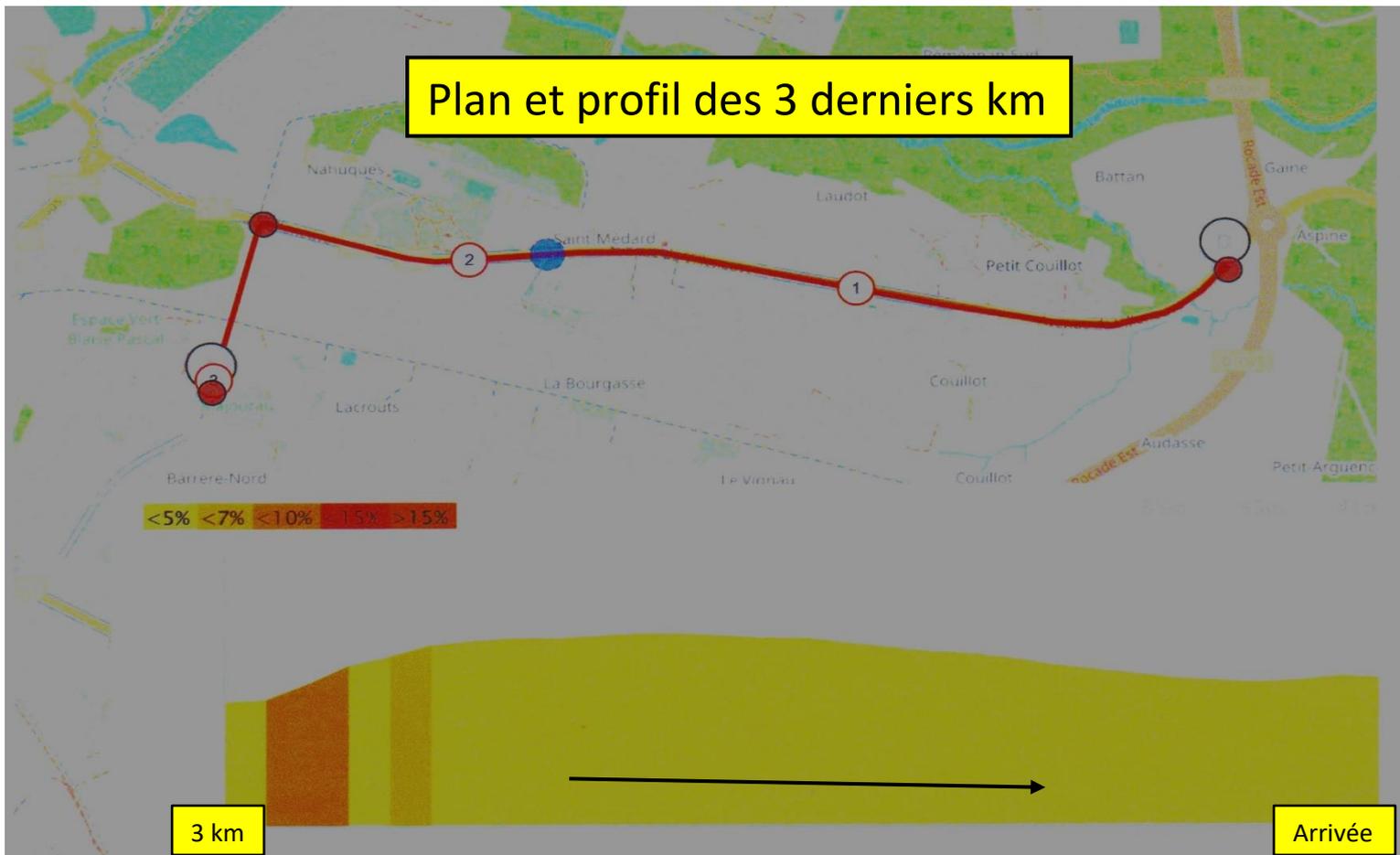
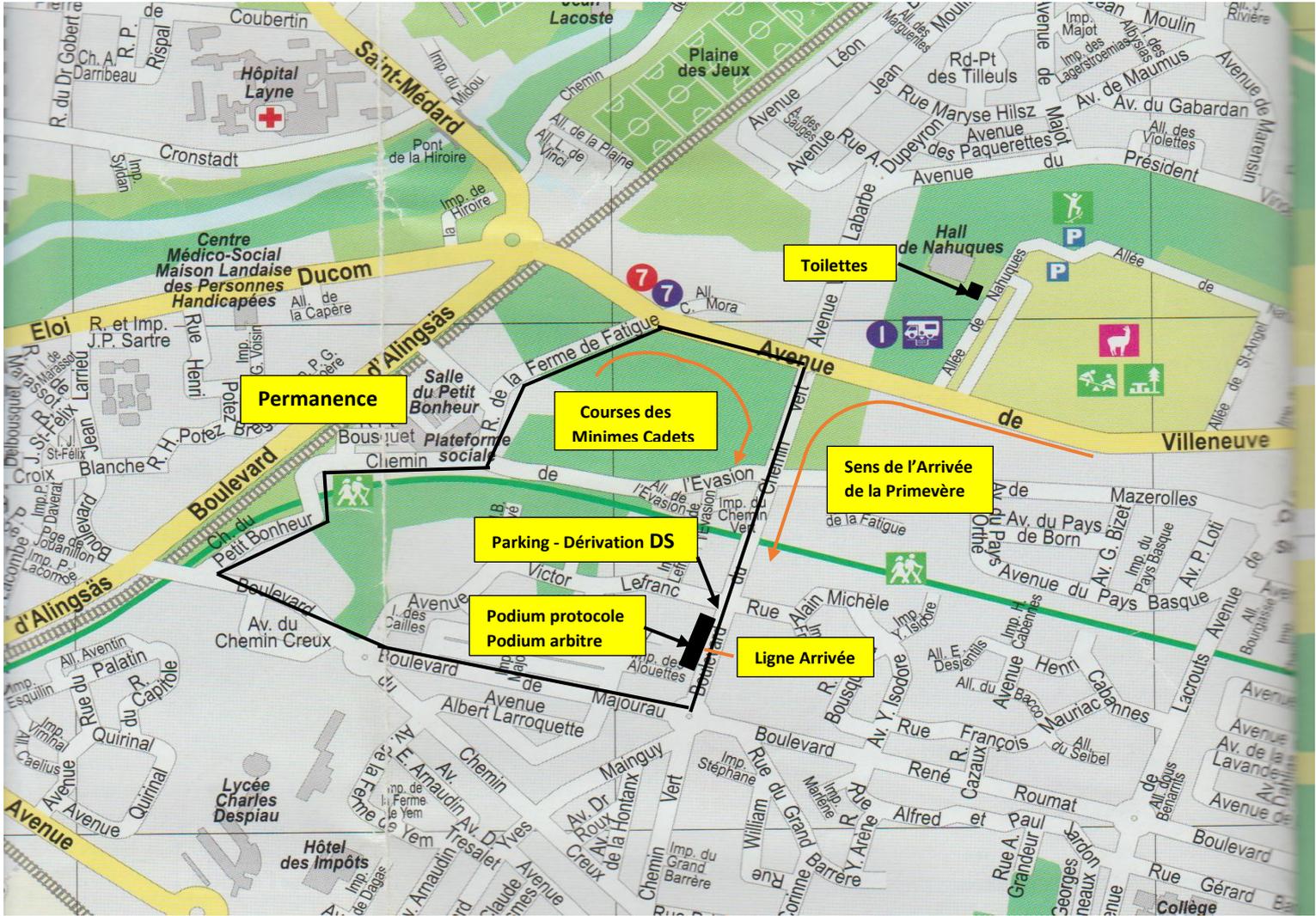
24 avril 2022

123,3 KM



<5% <7% <10% <15% >15%







REGLEMENT PARTICULIER



Art 1 – Le STADE MONTOIS CYCLISME organise le 24 avril 2022, la 33^{ème} PRIMEVERE MONTOISE JUNIORS -Trophée Luis OCANA, cette épreuve est en 1.14 et placée sous les règlements F.F.C. correspondants aux épreuves sur route d'une journée.

Art.2 – PARTICIPATION

Elle est ouverte aux Juniors, individuellement et par équipes de 7 coureurs maximum et 4 minimum, le nombre d'engagés maximum est de 200 coureurs.

Art 3 – DETAIL D'ORGANISATION

- **la distance** sera de 123,3 km en ligne en fonction du parcours et horaires ci-joints
- **la permanence** salle du Petit Bonheur rue de la Ferme de Fatigue sera ouverte à partir de 12h
- **la remise des dossards**, des plaques, ainsi que les postes radio s'effectueront de 12h à 13h
- **la réunion des Directeurs Sportifs** aura lieu à 13h15 pour le tirage au sort des voitures techniques
- **l'appel et le départ fictif** auront lieu sur la ligne d'arrivée de 14h à 14h15.
- **pour les minimes et cadets, les formalités** seront sous le chapiteau au niveau de la ligne d'arrivée Boulevard du Chemin Vert à MONT DE MARSAN (face au foyer de Majouraou) de 12h à 13h30

Art 4 – LES CLASSEMENTS

- **Général individuel**
- **Juniors 1ère année**
- **Meilleur grimpeur** (5 MG) pour le coureur ayant totalisé le plus de points sur les 5 meilleurs grimpeurs retenus avec 5, 3, 1 points à chaque classement ; en cas d'ex aequo le plus grand nombre de premières places tranchera, si besoin de 2ème etc., si besoin le classement individuel
- **Points chauds** (3 PC) retenus avec les mêmes cotations et règlement que le meilleur grimpeur
- Pour figurer dans les classements intermédiaires (PC, MG) il est nécessaire de terminer l'épreuve.
- **Meilleure équipe** le classement s'effectuera à partir du plus petit score obtenu par l'addition des places des 3 coureurs les mieux placés de chaque équipe.

Nota : chaque classement intermédiaire sera repéré par un panneau 1km avant ainsi que sur la ligne.

Art 5 – LES PRIX : TOTAL GENERAL 868€

- **Général individuel** → 20 prix pour 610 € grille FFC 610/20
1^{er} : 122€ - 2^{ème} : 91€ - 3^{ème} : 73€ - 4^{ème} : 61€ - 5^{ème} : 49€ - 6^{ème} : 43€ - 7^{ème} : 34€ - 8^{ème} : 27€
9^{ème} : 18€ - 10^{ème} : 12€ - 11^{ème} : 11€ - 12^{ème} : 9€ - 13^{ème} : 9€ - 14^{ème} : 9€ - 15^{ème} : 8€ - 16^{ème} : 8€
17^{ème} : 7€ - 18^{ème} : 7€ - 19^{ème} : 6€ - 20^{ème} : 6€
- **Juniors 1ère année** → 3 prix pour 50€ grille FFC 50/3 (25€, 15€, 10€).
- **Meilleur grimpeur** → 3 prix pour 50€ grille FFC 50/3 (25€, 15€, 10€).
- **Points chauds** → 3 prix pour 50€ grille FFC 50/3 (25€, 15€, 10€).
- **Equipes** → 3 prix pour 76€ grille FFC 76/3 (38€, 23€, 15€).
- **Nota** : un trophée ou une coupe sera remis à chaque vainqueur d'un classement sur le podium protocolaire de l'arrivée.

Art 6 – SECURITE

1. Le port du casque à calotte rigide est obligatoire.
2. Tous les suiveurs (véhicules coureurs), à l'échelon course, devront respecter les règles de circulation autorisées par l'arrêté préfectoral et le code de la route.
3. Notamment tous les giratoires et passages délimités par îlots directionnels devront être franchis par les coureurs et suiveurs **DANS LE SENS NORMAL DE CIRCULATION**, dans le cas contraire, l'organisation et le jury des commissaires pourront exclure les fautifs.
4. Tous les coureurs lâchés irrémédiablement du peloton principal, enlèveront leur dossard sur instruction des arbitres ou du camion balai, ils ne seront plus considérés en course, ne seront plus couverts par aucun dispositif et de ce fait **respecteront les règles du code de la route**.

Art 7 – SIGNATURE

Tout coureur engagé doit, pour pouvoir prendre le départ, se soumettre à la signature de la feuille d'émargement impliquant la prise de connaissance du présent règlement, dans le cas contraire le départ lui sera refusé.

Art 8 – RAVITAILLEMENT

Un ravitaillement à poste fixe pourra être effectué à partir de BAHUS-JUZAN Km 82,1 sur la D25 jusqu'à BUANES KM 84,7 la D25. Le ravitaillement aux voitures des directeurs sportifs est autorisé à partir du 30^{ème} kilomètre jusqu'à 20 Km de l'arrivée.

Art 9 – DEPANNAGE NEUTRE

L'organisation prévoira trois véhicules de dépannage neutre (avant et arrière), les 8 premières équipes tirées au sort pour l'ordre des voitures techniques fourniront une paire de roues à ces véhicules, plus la 9^{ème} équipe qui fournira 1 paire pour la voiture balai.

Art 10 – ASSURANCE VOITURES DES DIRECTEURS SPORTIFS

Tous les directeurs sportifs désirant suivre la course et assurer le dépannage de leurs coureurs **devront obligatoirement fournir une attestation de garantie « compétition »** pour le ou les véhicules concernés.

Dans le cas contraire et pour des questions de responsabilité de l'organisateur, ils ne seront pas autorisés à intégrer l'échelon course.

Art 11 – CONTROLE ANTIDOPAGE

Le contrôle antidopage s'effectuera à la permanence Salle du Petit Bonheur conformément à la réglementation Française

Art 12 – PENALITES

Le barème des pénalités sera celui de la FFC

Art 13 – RECEPTION

Il n'y aura pas de réception, les prix, trophées et coupes pour les divers classements définis à l'article 5, seront remis au podium

Art 14 – ENGAGEMENTS

Les engagements devront se faire par internet SITE DE LA FFC AVANT 20 H LE 21 AVRIL .

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EPREUVE CONSULTEZ Jacques
SABATHIER

☎ 06.80.32.88.12 – courriel : sabathier.j.j@wanadoo.fr



LES OFFICIELS DE L'EPREUVE



Organisation Stade Montois		Echelon Course	
Directeurs épreuve :	J.SABATHIER - J. DAUGA	Président du Jury :	Désignation Comité Régional
Directeur Adjoint :	- P. HAMON	Arbitres :	Désignation Comité Régional
Parcours :	J.SABATHIER - P. HAMON	Juge Arrivée/chrono :	Désignation Comité Régional
Secrétariat :	J.L LACAULE	Arbitre/Moto :	: Désignation Comité Régional
Informatique :	I.BOUSQUET		
Ligne Arrivée Sécurité :	P. HAMON		
Accréditation véhicules :	J.JBORDES . P HAMON	Chauffeurs Arbitres :	Avant :JC.MOUNICA – PJ : J.ALIES ARRIERE : C.CAZAUBON – JA : R.TERRASSIER
Dossards, plaques :	P. HAMON,	Chauffeur Médecin :	JJ.BORDES
Presse :	Bertrand Lucq	Dépannage neutre :	(1) Voiture : E.SALVETAT (2) Voiture Didier LANUSSE (3) Voiture : A.TISNERAT
Animation Arrivée :	J.P. PERSILLON	Ardoisier :	Jean Louis LACAULE
Animation Primevère :	J.P. PERSILLON	Moto info :	Jean Paul BORAU
Encadrement :			
Escorte sécurité :	Les Gardians		
carrefours primevère :	Signaleurs S/M		
carrefours prix min/cad :	Signaleurs S/M	Représentants FFC :	Bastien LAMUDE
Fonctions course :	Les Gardians		
Assistance médicale :	Protection civile	Epreuves Minimales Cadets :	
Médecin :	Dr Patricia LAULOM	Arbitres Dépt :	Désignation Comité Départemental
Ouverture sono :	JJ. BORDES	Arbitre club :	MJ.ALIES
Ouverture Officielle :	JJ. BORDES		
Voiture Balais S/M :	A. CAZEAUX	Compte tours :	Mme P. HAMON
Photos :	G. DAGOT	Dossards :	Mmes P. HAMON,C.DUPOUY, C.CAZEAUX
Liaison radio :	D. LANUSSE	Ouverture épreuve :	P.HAMON
Vidéo arrivée :	CD 40 JP PERSILLON	Voiture Arbitre :	P.DUCOURNEAU



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

LANDES
Marsan

CESCUTTI BERNADET CONSTRUCTION

ŠKODA

CA
AQUITAINE
BANQUE ET ASSURANCES

ETUDE - VENTE
INSTALLATION
DEPANNAGE
ENTRETIEN
POMPE A CHALEUR
CLIMATISATION
ELECTRICITE
PHOTOVOLTAIQUE

GARBAY
Energies
05.47.81.04.98

ENGIE
Cofely

Cycles **Barteau** 40 & 54

SPECIALIZED STORE
GIANT // SCOTT // BMC
LOOK // PINARELLO

VELO ROUTE // TOUT TERRAIN
ELECTRIQUE // ENFANT

www.cyclesbarteau.fr

LABL
FROID • CUISINES
POMPES A CHALEUR

RISTORANTE
DEL ARTE

**PLATRERIE - PLAQUES
FAUX PLAFONDS
ISOLATION**

Sarl **SCOLLI Eric**
470, avenue Georges Sabde

Autour du
Sburo
PAPETERIE • MOBILIER

PHC
TRANSPORTS Groupe LAPEQUE

"Le Pin comme Art de vivre"

**MAISON BOIS
VALLERY**

05 58 98 96 39
maison-bois-vallery.com

dp
Dubosca
Maçonnerie - Gros oeuvre
05 58 52 93 13

ALMEIDA
PISCINES

LASSALLE
PLOMBERIE
SE LASSALLE & Fils
Sanitaire - Chauffage - Climatisation
Zone Industrielle du Corbœuf
40000 MONT DE MARSAN
Tél : 05 58 46 68 68 - Fax : 05 58 46 68 69
societe-lassalle@wanadoo.fr

MOH
my only home
agence déco
home designer
peintures décoratives belle grande
concept & réalisation de travaux
papiers peints & tissus
Little Greene
06 47 61 48 21

Cotrelec

Studio Ernest

Tel : 05 58 06 36 60
Fax : 05 58 75 08 72
Email : studioernest@wanadoo.fr

GiFi
des idées de Génie !
St Pierre du Mont
St Paul les Dax

KA
KALOUTOU

OBJECTIF
ZERO
ACCIDENT

LE BISTRO
Bar-Restaurant
Meilhan

SERILAND
L'Atelier Peint

ABC
INFORMATIQUE

Services
Etudes
Conseils
Automatisme

Océane
RÉSEAU DES MENUISIERS

ROLLIN
LEVAGE

Didier Serre

Votre Spécialiste

LAND'ENERGIE

PILES • ACCUMULATEURS • BATTERIES

passionnément... à la folie

Passion fleur

MONT DE MARSAN
05.58.46.31.67 / 05.58.75.94.64